

N°DEVECO/2026/45

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	07 avril 2026	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	07 avril 2026	Effectif légal : 50 En exercice : 50 Présents : 35 Votants : 48

Séance du 13 avril 2026

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le 13 avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, salons de l'Hôtel de ville, à Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 35

Mesdames et Messieurs Laurent FEVREAU, Julie CARRA, Evelyne TRES CARTES, Christophe COUPLÉ, Cyril HAGHEBAERT, Christine LEMOINE, Jean-Pierre BARRET, Virginie THUILLIEZ, Solène PRADINC, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Mickaël PAGNOUX, Laurence MARCHAND, Richard ZEIGER, Claude SCIBOZ, Judith AYNES, Hassan LARIBIA, Hafid ZAMHARIR, Raphaëlle COLAS DES FRANCS, Vincent HAMELIN, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Jacky LEBOEUF, Philippe JACQUELIN, Edwige SIEK-BILLIETTE, Laurent CHAT, Guy CLUNET, Alain SATURNIN, Jérôme BAUSSART, Xavier MARQUIS, Olga LIGAULT, Alvaro FERNANDES, Didier MIGNON, Philippe BURIER, Jean-François RAVSELLI, Jacky LIVET (suppléant Jean-Marc GRILLET-AUBERT)

ABSENTS ET EXCUSES : 15 (dont 13 avec pouvoir)

1. Jérôme THOMAS, pouvoir à Laurent FEVREAU
2. Philippe PETIT, pouvoir à Julie CARRA
3. Jean-Luc GUILLEMETTE, pouvoir à Cyril HAHEBAERT
4. Linda GUEDJALI, pouvoir à Laurence MARCHAND
5. Eric APFFEL, pouvoir à Frédérique COLAS
6. Catherine JOCHMANS-MORAINE, pouvoir à Mickael PAGNOUX
7. Kévin AUGÉ, pouvoir à Judith AYNES
8. Odile REBESCHE, pouvoir à Nicolas SORET
9. Nadège CIBRELUS, pouvoir à Raphaëlle COLAS DES FRANCS
10. Francis BOURSIN, pouvoir à Xavier MARQUIS
11. Eddy BEVRE, pouvoir à Vincent HAMELIN
12. Yann LOISEAU, pouvoir à Gérard VERGNAUD
13. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, suppléance Jacky LIVET
14. Virginie MARINELLI, sans pouvoir
15. Sophie GRUYER, sans pouvoir

Le quorum ayant été constaté

SECRETAIRE DE SEANCE : Mickaël PAGNOUX

Objet : Attribution d'une subvention à l'école de la Deuxième Chance de l'Yonne (E2CY)

DEVECO/2026/45

Conseil Communautaire du
13 avril 2026

OBJET : Attribution d'une subvention à l'école de la Deuxième Chance de l'Yonne (E2CY)
(Voir le bilan chiffré 2025 en pièce jointe)

VU les statuts de la Communauté de Communes du Jovinien et notamment sa compétence « développement économique » ;

VU le dossier adressé par l'École de la Deuxième Chance de l'Yonne relatif à sa demande de subvention ;

CONSIDÉRANT que l'École de la Deuxième Chance de l'Yonne met en place des actions et accompagnements concourants à lever les freins et obstacles à l'insertion professionnelle des jeunes adultes ;

CONSIDÉRANT que l'École de la Deuxième Chance est installée au Pôle Formation de Joigny ;

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes du Jovinien s'est engagée, pour 2025, à attribuer une subvention à hauteur de 5000 € ;

VU l'avis de la conférence des maires du 02 avril 2026 ;


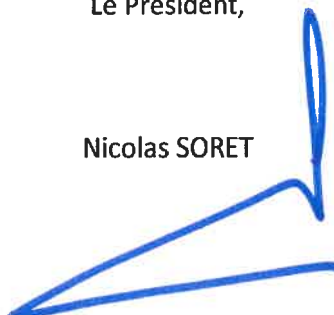
Afin de procéder au versement de la subvention et conformément à la demande de Monsieur le Trésorier,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré,
Pour : 48
Contre : 0
Abstention : 0

-ACCEPTE le versement d'une subvention de 5 000 € à l'École de la Deuxième Chance de l'Yonne,
-DIT que les crédits sont bien inscrits au budget principal 2026,
-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Mickaël PAGNOUX

